

Indigita publie un cours de formation en ligne sur les sanctions internationales

Genève, le 6 août 2024 - **Indigita SA a publié un cours de formation en ligne sur les sanctions internationales. Ce cours est conçu pour les membres du personnel travaillant dans les domaines de la conformité, des risques, du juridique et du front office afin d'approfondir leur compréhension des sanctions mondiales et d'assurer leur conformité. La formation est reconnue par l'Association Suisse pour la Qualité (SAQ).**

Les sanctions affectent considérablement les acteurs internationaux et nationaux, y compris les secteurs politique, financier et industriel, avec des impacts notables sur le secteur bancaire suisse. Ce cours offre une compréhension approfondie des diverses sanctions, couvrant leur nature, leurs types, leurs groupes cibles et leurs cadres juridiques :

- **Nature des sanctions** : Les différentes formes de sanctions, y compris les restrictions diplomatiques, militaires, économiques et autres telles que les interdictions de vol et de communication.
- **Types de sanctions** : Les principales catégories telles que les embargos, les listes noires et les sanctions ciblées visant des individus ou des entités spécifiques.

Les participants exploreront comment les banques suisses sont impactées par les sanctions émises par des entités clés, notamment :

- **Nations Unies** : Mesures pour maintenir la paix et la sécurité internationales, impactant les cadres juridiques et les institutions financières des États membres.
- **Union Européenne** : Vue d'ensemble des sanctions de l'UE et de leurs implications pour le commerce et la finance internationaux.
- **États-Unis** : Réglementations complexes appliquées par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), incluant les gels d'actifs et les interdictions de transactions.
- **Suisse** : Conformité aux réglementations suisses sur les sanctions supervisées par la FINMA, incluant les risques de non-conformité tels que l'emprisonnement, les amendes et les interdictions de professions financières.

La formation en ligne dure environ 45 minutes et se termine par une évaluation finale pour valider les progrès des participants. À l'issue de la formation, les participants recevront un certificat.

[Cliquez ici pour essayer la version DEMO du cours sur les sanctions internationales](#)

Le cours de formation en ligne est disponible dans le cadre d'un abonnement d'entreprise ou peut être acheté par des professionnels individuels directement via l'e-Shop d'Indigita :

<https://e-shop.indigita.ch/product/international-sanctions/>

Pour plus d'informations sur le cours de formation en ligne sur les sanctions internationales d'Indigita :

<https://www.indigita.ch/international-sanctions-course>

À propos d'Indigita SA

Indigita SA est une société suisse de réglementation (regtech) dont le siège se trouve à Genève. Elle propose une série de formations interactives, d'outils numériques et d'API pour aider les institutions financières et leurs employés à mener leurs activités transfrontalières de manière sûre et conforme. Indigita est la branche regtech du groupe BRP et combine les connaissances réglementaires de pointe de sa société mère BRP Bizzozero & Partners SA et de sa société sœur BRP Tax SA avec des canaux numériques innovants. Indigita offre aux banques et aux gestionnaires d'actifs un accès efficace à la collection la plus complète et la plus récente de règles transfrontalières pour plus de 190 juridictions.

www.indigita.ch



Access our brochures or book a meeting

Media Contact

Laura Vermeulen

Head of Strategy & Business Development

+41 44 552 59 40

laura.vermeulen@indigita.ch